

SHEVA

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre 2022



L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la SHEVA s'est tenue le **samedi 26 novembre 2022** à 17h en visioconférence.

L'ordre du jour transmis par convocation électronique à tous les adhérents était le suivant :

- **Présentation des membres du Conseil d'Administration**
- **Rapport d'activité 2021-2022** (évolution des licenciés & inscriptions 2022-2023, relations adhérents, équipe technique, cavalerie, activités, stages & équipes compétition, animations & communication)
- **Rapport financier 2021-2022**
- **Questions diverses**
- **Quitus**
- **Élection des membres du Conseil d'Administration**

Le **bureau** de l'Assemblée Générale Ordinaire était constitué du Bureau du Conseil d'Administration sortant : Anne BOISSON-SCHALLER (Présidente), Ivan MOSZER (Vice-Président), Bénédicte DAIX (Trésorière), Aurélie PHILIP (Vice-Trésorière), Laurence TAULOU-MIROIR (Secrétaire) et Bérengère COLCOMB (Vice-Secrétaire).

L'émargement via l'outil de visioconférence a permis de recueillir la présence de **54 membres actifs** avec voix délibérative. De plus, **21 pouvoirs valides** ont été enregistrés. Le quorum requis pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire a donc été atteint, avec un peu plus du tiers des 192 adhérents de l'Association avec voix délibérative et à jour de leur cotisation, présents ou représentés.

Le contenu de l'Assemblée Générale Ordinaire (rapports d'activité et financier) figure dans le diaporama utilisé lors de la réunion et joint en annexe de ce procès-verbal.

Les points de **discussion** suivants ont été soulevés lors de la séance de Questions/Réponses :

- Quelles sont les créances diverses de la SHEVA ? Il n'y en a pas cette année.
- Quelles sont les dépenses « honoraires » ? Il s'agit des frais juridiques liés au litige en cours avec l'ENVA concernant les charges contestées. Cette procédure étant en cours, le montant contesté est provisionné dans le bilan en attendant le verdict du litige.
- Quid des forfaits trimestriels cette année ? Les réinscriptions seront ouvertes juste après l'Assemblée Générale et la réunion d'information qui suit. Les adhérents recevront également les informations par email. Cette année, du fait du report du déménagement, il sera possible de transformer un forfait trimestriel en forfait annuel sans majoration financière.
- Quel est le nombre de licences prises cette année ? 587 au moment de l'Assemblée Générale.
- Certains adhérents éprouvent des difficultés pour récupérer les reprises manquées. Il faut garder à l'esprit que les récupérations sont aussi possibles sur les niveaux inférieurs. Une réflexion est menée pour ouvrir la possibilité de s'inscrire après 17h la veille. Les possibilités de récupérations dépendent de la bonne observation de la méthode par l'ensemble des cavaliers : toujours se désinscrire en ligne, le plus tôt possible, et même après avoir manqué les 6 séances ouvrant droit à récupération, est primordial. C'est un geste de respect envers les enseignants, les chevaux et les autres cavaliers.
- Le jeudi 08 décembre prochain aura lieu une mobilisation de l'ensemble de la filière équine concernant la TVA. Le régime actuel est complexe et fragile : le taux appliqué est de 5,5 % sur le droit d'accès aux installations et de 20 % sur l'enseignement. Au printemps dernier, la France a obtenu la révision de la directive TVA Européenne, ce qui devrait permettre l'application d'un taux unique de 5,5 % à l'ensemble des activités équestres. L'Assemblée Nationale et le Sénat y sont favorables, mais c'est le gouvernement qui doit trancher et valider ce projet de loi, ce qu'il refuse pour l'instant : la filière craint le blocage par l'utilisation de l'article 49.3.

Le **quitus** a été donné à l'unanimité par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration sortant pour la gestion qu'il a assurée et les actions qu'il a entreprises durant l'exercice 2021-2022.

Le **renouvellement partiel** de la composition du Conseil d'Administration (3 membres en fin de mandat et une démission) a abouti à la réélection à l'unanimité des suffrages de Anne BOISSON-SCHALLER, Catherine BOISSON-VIDAL, Bénédicte DAIX et Marie NORMAND-PENILLAULT. Le poste démissionnaire de Rachel MOORE a donc été renouvelé, grâce à la candidature et à l'élection de Marie NORMAND-PENILLAULT.

La composition du **nouveau Conseil d'Administration** est donc la suivante :

- **Premier collège** (11 membres adhérents) : Anne BOISSON-SCHALLER, Catherine BOISSON-VIDAL, Bérengère COLCOMB, Bénédicte DAIX, Isabelle DURAND-ZALESKI, Catherine LAROCHE, Ivan MOSZER, Mare NORMAND-PENILLAULT, Aurélie PHILIP, Caroline SALLES et Laurence TAULOU MIROIR.
- Pour rappel, les membres du **deuxième collège** sont 3 élèves vétérinaires membres de la SECEVA), élus de manière séparée.

Le nouveau Conseil d'Administration, via un vote à distance le 13 décembre 2022, a procédé à l'**élection de son Bureau** comme suit :

- **Présidente** : Anne BOISSON-SCHALLER
- **Vice-Président** : Ivan MOSZER
- **Secrétaire** : Laurence TAULOU MIROIR
- **Vice-Secrétaire** : Bérengère COLCOMB
- **Trésorière** : Bénédicte DAIX
- **Vice-Trésorière** : Aurélie PHILIP

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

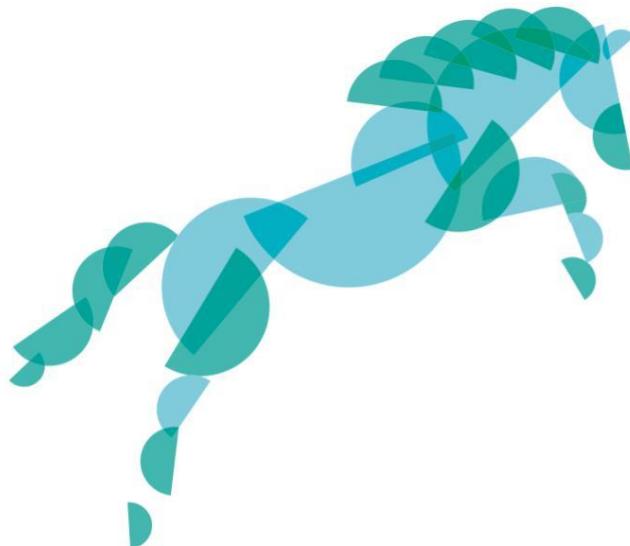


La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

26 NOVEMBRE 2022



SHEVA

CONSIGNES DURANT LA VISIOCONFERENCE

Anne - Présidente



COUPEZ VOTRE MICRO



COUPEZ VOTRE CAMERA



UTILISEZ LE CHAT POUR TOUTE QUESTION



RESPECTEZ LES CONSIGNES DE VOTE



ORDRE DU JOUR

Anne – Présidente

- Présentation des membres du Conseil d'Administration
- Rapport d'activité 2021-2022
 - Evolution des licenciés & inscriptions 2022-2023
 - Relations adhérents
 - Équipe technique
 - Cavalerie
 - Activités, stages & équipes compétition
 - Animations & communication
- Rapport financier 2021-2022
- Questions diverses
- Quitus
- Élection des membres du Conseil d'Administration

Après l'Assemblée Générale :

- Réunion d'information sur le déménagement de la SHEVA



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anne – Présidente

Bureau

Anne BOISSON-SCHALLER	Présidente
Ivan MOSZER	Vice-président
Bénédicte DAIX	Trésorière
Aurélie PHILIP	Trésorière adjointe
Laurence TAULOU MIROIR	Secrétaire
Bérengère COLCOMB	Secrétaire adjointe

Catherine BOISSON-VIDAL	Licences
Isabelle DURAND-ZALESKI	Relations avec les adhérents
Rachel MOORE	Poney-club
Catherine LAROCHE	Travaux et entretien
Caroline SALLES	Retraite poneys et chevaux

Membres de la SECEVA

Association des élèves cavaliers de l'École Vétérinaire
Membre de la SHEVA en tant que personne morale
Un collège de 3 de ses membres, élu chaque année,
fait partie du Conseil d'Administration

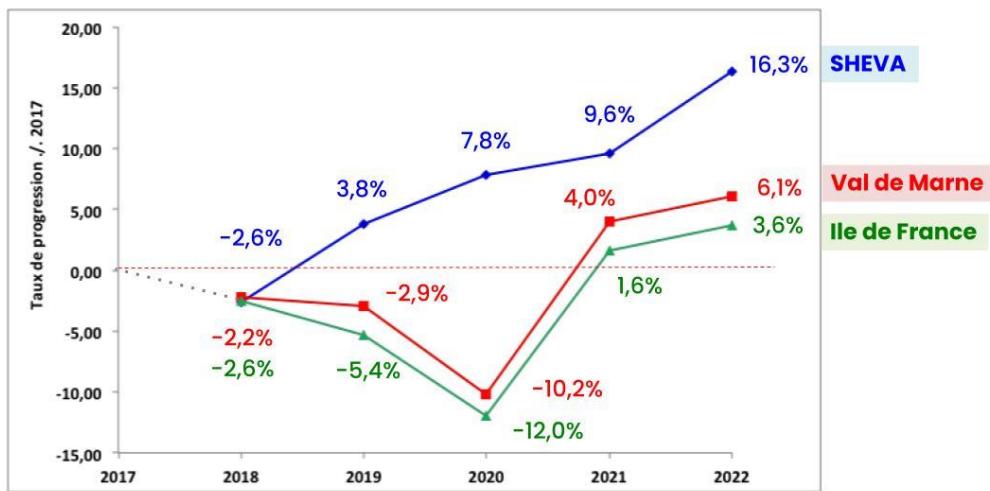


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021–2022



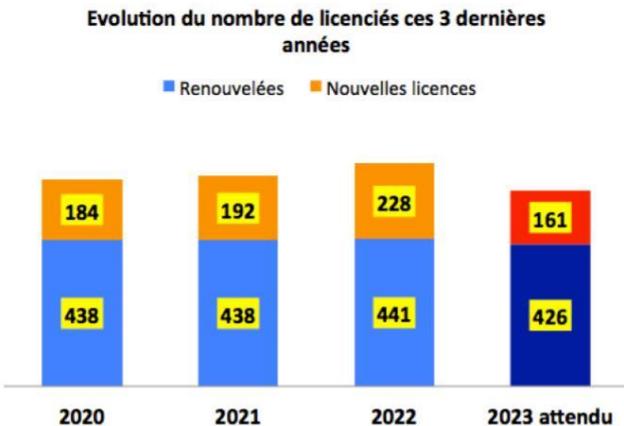
ÉVOLUTION DES LICENCIÉS

Catherine BV – Référente licences



ÉVOLUTION DES LICENCIÉS

Catherine BV – Référente licences



FIDÉLITÉ GLOBALE

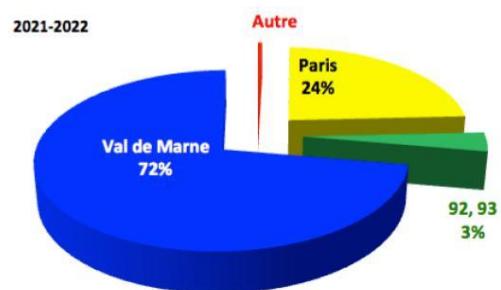
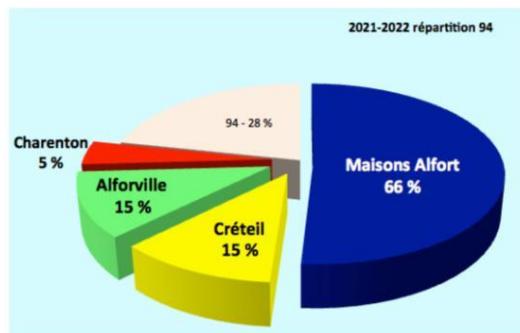
SHEVA	94	IDF	FRANCE
70 %	62 %	61 %	61 %

La **SHEVA** est dans le 1^{er} tiers des clubs de France pour la proportion de cavaliers fidèles en 2022



LICENCIÉS

Catherine BV – Référente licences



2015 □ 2022 : Maisons-Alfort 47 à 66 %

70-80 % Val de Marne

En 2022 : Crétteil : 6-8% □ 15%
Charenton 8-9% □ 5%

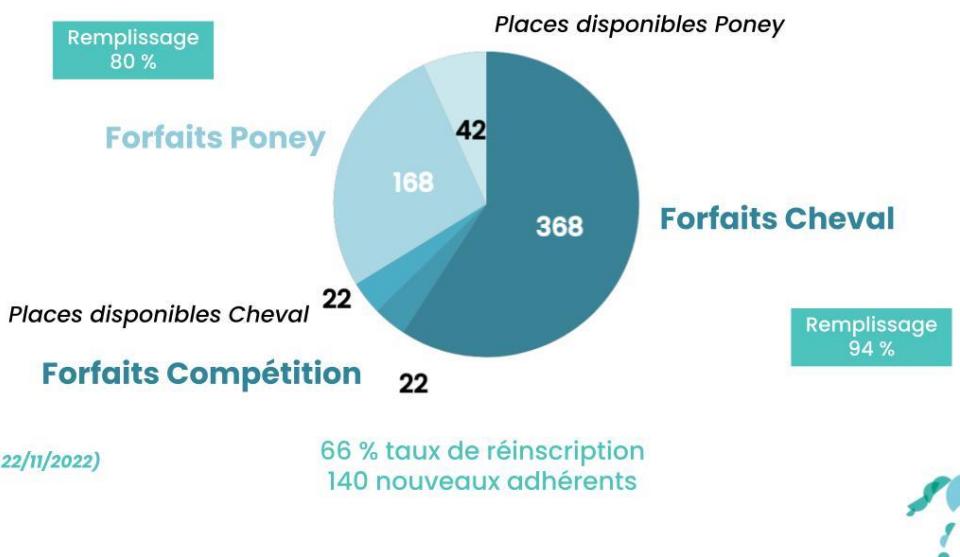
Alfortville : 12-15 %

Evolution au cours des 5 dernières années



INSCRIPTIONS 2022-2023

Ivan – Vice-président



RELATIONS ADHÉRENTS

Bénédicte – Trésorière

Objectif

Seul le forfait annuel est susceptible d'être partiellement remboursé. Les forfaits trimestriels, la cotisation et la licence ne peuvent faire l'objet **d'aucun remboursement**.

Seuls deux motifs de demande de remboursement peuvent être pris en compte :

1. mutation professionnelle en dehors de la région parisienne ;
2. accident survenu durant la séance d'équitation dans l'enceinte de la SHEVA.

Aucun remboursement ne sera donc accordé en cas d'abandon en cours d'année. C'est pourquoi la SHEVA conseille aux parents de jeunes cavaliers débutants de prendre un forfait trimestriel pour leur première inscription.

Une demande de remboursement sera examinée par le Conseil d'Administration **seulement pour l'un des deux motifs** ci-dessus, après réception d'un courrier motivé adressé en recommandé avec Avis de Réception (AR). Après validation, le remboursement pourra être effectué selon le barème suivant :

- Demande reçue entre le jour de l'inscription et la fin du 1er trimestre : remboursement de 30 % du montant du forfait annuel.
- Demande reçue entre le début et la fin du 2e trimestre : remboursement de 10 % du montant du forfait annuel.
- Au-delà du début du 3e trimestre, aucune demande de remboursement ne pourra être prise en compte.

Consulter nos [Conditions Générales de Vente](#).



ÉQUIPE TECHNIQUE

Cédric – Directeur



Cédric Briand
Directeur et enseignant

Enseignants



Jessica
BARLIER



Michel
VLADESCO



Selma
BOULKHRIS



Kyara
GAZIN

Palefreniers / soigneurs



Gerald
NAVAS



Estelle
GO



CAVALERIE

Cédric – Directeur

Ils ont rejoint notre cavalerie



Black Bread
Âgée de 5 ans, cette petite jument est montée par les niveaux Galop 2 à 6 et fait partie de l'équipe compétition poney. Selma et Kyara la préparent pour la mettre à l'attelage.



Hibou
Poney de 5 ans arrivé en septembre, il est idéal pour tous les niveaux. Il est également travaillé en liberté par Selma et Kyara.



CAVALERIE

Cédric – Directeur

Ils ont rejoint notre cavalerie



Iroquois
Ce poney de 4 ans a rejoint la SHEVA en septembre dernier. Comme son copain Hibou, il est monté par l'ensemble des niveaux et travaille en liberté régulièrement.



Michael
Poney de 3 ans arrivé en octobre, il est monté par les Galops Or uniquement. Estelle le travaille également pour poursuivre son éducation, notamment au challenge.



CAVALERIE

Cédric – Directeur

Ils ont rejoint notre cavalerie



Casanova



Tintin deux



Joy



RETRAITE CAVALERIE

Caroline – Référente retraite cavalerie



Sango



Sango a dû partir au pré début octobre pour cause de boiterie. Il est parti à Brie-Comte-Robert rejoindre Loustic, Oulmès et Muscat. Il a trouvé une bienveillante marraine en la personne de Florence Coggiola mais cherche toujours une famille d'accueil.

Faites-nous signe !



ANIMATIONS, STAGES ET CHALLENGES

Cédric – Directeur

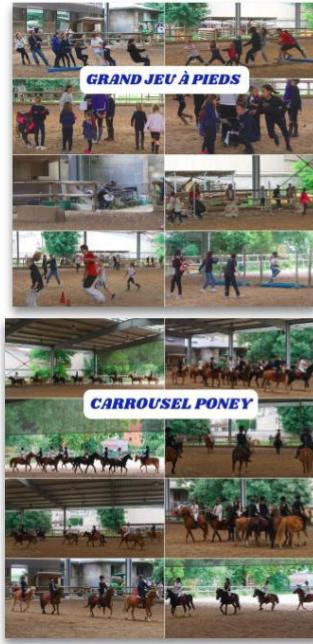


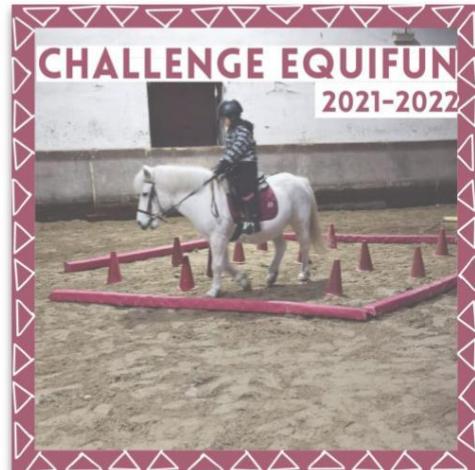
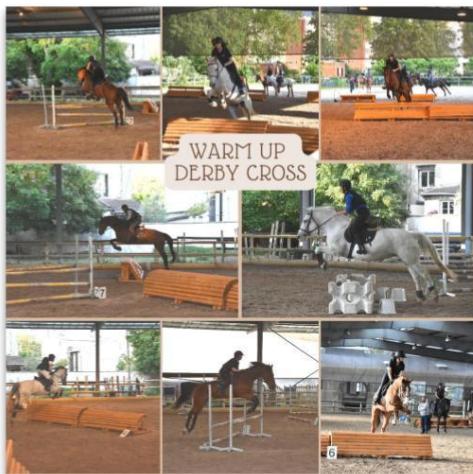
Stages

- Des cours particuliers
- Des demi-pensions
- Des passages d'examen
- Une warm-up
- Des stages courts (sur "1 journée") : 37 à cheval et 8 à poney
- Des stages longs (sur 2 jours ou plus) : 5 à cheval et 7 à poney

Challenge interne

- 51 participants dont sept à poney
- 5 épreuves (dressage, hunter, CSO) le dimanche, entre novembre et mars
- Lancement du challenge Equifun avec 38 cavaliers poneys





STAGE SURPRISE À DEAUVILLE



ÉQUIPES COMPÉTITION

Cédric – Directeur

- 11 sorties pour l'équipe club**
- 9 sorties pour les amateurs**
- 2 sorties pour l'équipe poney**



Quelques classements

- Marie et Comtesse remportent une épreuve 105 à Fontainebleau
- Arek et Erwan finissent 5ème sur une épreuve 110 au Mans



COMMUNICATION

Cédric – Directeur

Gestion du site internet



CA : Ivan
Bénévole : Marie-Gaëlle

Actualisation continue de la page Facebook



+ nos photographes bénévoles : Kazusa et Marion



Cédric – Directeur

Surveillance de la notoriété de l'association

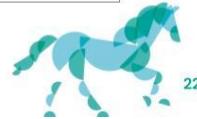


CA : Ivan
Bénévole : Sandrine et Marie-Gaëlle

Envoi de mailing



Équipe enseignante : Cédric
CA : Ivan



22

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DE LA SHEVA



PÔLE ÉQUESTRE
PARIS VAL-DE-MARNE



PÔLE ÉQUESTRE
PARIS VAL-DE-MARNE



PÔLE ÉQUESTRE
PARIS VAL-DE-MARNE

La SHEVA déménage, change de logo mais reste toujours la SHEVA !



15

RAPPORT FINANCIER 2021–2022



BILAN FINANCIER

Produits

	CA 2021/2022	CA 2020/2021	CA 2019/2020	CA 2018/2019	CA 2017/2018
Forfaits et cotisations	512 632 €	491 433 €	551 138 €	524 609 €	496 519 €
Activités	85 525 €	50 897 €	32 435 €	90 502 €	39 682 €
Concours	25 241 €	305 €	6 954 €	11 165 €	8 947 €
Examens	4 889 €	2 775 €	0 €	3 439 €	3 226 €
Stages	41 653 €	41 898 €	20 783 €	66 714 €	17 298 €
Divers	13 742 €	5 920 €	4 699 €	9 185 €	10 211 €
Pensions	8 914 €	8 242 €	4 876 €	9 489 €	5 722 €
TOTAL	607 071 €	550 572 €	588 449 €	624 600 €	541 924 €



BILAN FINANCIER

Bénédicte – Trésorière

Charges liées à la cavalerie

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Alimentation chevaux	77 783 €	72 148 €	76 087 €	74 792 €	77 223 €
Achat animation	7 218 €	832 €	2 242 €	19 246 €	6 660 €
Ferrure	17 788 €	14 992 €	15 172 €	16 123 €	16 047 €
Sellerie	2 567 €	2 309 €	2 953 €	3 186 €	2 682 €
Pré	18 177 €	18 568 €	15 573 €	11 364 €	12 796 €
Location équidés	5 010 €	3 744 €	1 213 €		
Honoraires + med vétérinaires	16 968 €	17 103 €	23 355 €	23 499 €	9 321 €
Total dépenses chevaux	145 512 €	129 697 €	136 595 €	148 210 €	124 729 €



26

BILAN FINANCIER

Bénédicte – Trésorière

Charges courantes de fonctionnement

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Réception	1 186 €	445 €	2 047 €		754 €
Informatique	4 694 €	4 678 €	4 659 €	4 492 €	4 697 €
Intervenants extérieurs	13 090 €	13 087 €	13 566 €		
EDF, eau, gardiennage	32 283 €	21 258 €	109 203 €	39 427 €	51 621 €
Fournitures, entretien, réparations	14 077 €	17 616 €	13 732 €	14 373 €	15 498 €
Bureau, téléphone, poste	3 692 €	2 493 €		3 476 €	1 823 €
Carburant, péages, transport	9 177 €	5 082 €	4 073 €	7 988 €	4 603 €
Assurances	12 953 €	12 853 €	12 292 €	11 796 €	12 527 €
Location matériel/leasing	14 587 €	16 026 €	9 178 €	10 358 €	12 037 €
GHN / honoraires	225 384 €	73 634 €	41 044 €	14 846 €	6 505 €
Frais acte / frais divers /services bancaires	4 997 €	4 713 €	2 901 €	3 606 €	3 582 €
Total dépenses fonctionnement	336 120 €	171 884 €	214 961 €	111 977 €	113 647 €



27

BILAN FINANCIER

Bénédicte – Trésorière

Charges de personnels et financières

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Salaires et traitements	168 828 €	144 502 €	144 680 €	170 486 €	230 786 €
Charges patronales	52 903 €	40 020 €	46 734 €	44 375 €	70 898 €
Impôts et taxes hors IS	1 501 €	1 474 €	1 323 €	9 255 €	1 447 €
Dotations aux amortissements	39 923 €	41 013 €	37 345 €	44 357 €	53 577 €
Résultats financiers et exceptionnels	197 023 €	175 609 € -	6 969 €	377 €	865 €
TOTAL CHARGES	460 178 €	402 618 €	223 113 €	268 850 €	357 573 €



28

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Bénédicte – Trésorière

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Produits	607 071 €	550 572 €	604 542 €	631 341 €	561 734 €
Achats matières premières	87 569 €	75 290 €	81 282 €	97 224 €	86 565 €
Autres charges	394 063 €	226 291 €	270 274 €	162 963 €	152 022 €
Salaires, charges sociales et taxes	223 232 €	185 996 €	192 738 €	215 345 €	301 563 €
Dotations aux amortissements	39 923 €	41 013 €	37 345 €	44 357 €	41 381 €
Résultat d'exploitation	- 137 716 €	21 982 €	22 904 €	111 452 €	- 19 797 €
Résultats financier et exceptionnel	197 023 €	175 609 €	6 969 € -	377 €	- 158 €
Impôts (IS) et taxes	- 11 333 €	- 33 737 €	485 €	- 8 097 €	- 24 €
Résultat	47 974 €	163 854 €	30 358 €	102 978 €	- 19 979 €

Résultat 2021/2022

47 974 €



29

QUESTIONS

Anne – Présidente

Adresses de contact

- sheva@sheva.fr renseignements généraux
- shevaweb@sheva.fr questions sur l'utilisation des opérations en ligne « Mon Compte »
- comptasheva@gmail.com questions sur la situation financière de votre compte
- licence@sheva.fr questions relatives à votre licence
- ca@sheva.fr contacter le Conseil d'Administration



QUITUS

Anne – Présidente

L'Assemblée Générale ordinaire de la SHEVA,
réunie ce 26 novembre 2022, donne quitus au
Conseil d'Administration sortant pour la
gestion qu'il a assurée et les actions qu'il a
entreprises.



Anne – Présidente

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Anne – Présidente

COMPOSITION

- **12 adhérents**, élus et rééligibles par tiers tous les 3 ans parmi les membres actifs, majeurs, adhérents de plus de 6 mois
- **3 élèves vétérinaires** membres de la SECEVA élus chaque année séparément
- Les **membres d'honneur** (dont le directeur de l'ENVA) et le directeur technique de la SHEVA sont invités permanents aux Conseils d'Administration, sans droit de vote

MEMBRES SORTANTS RÉÉLIGIBLES ET CANDIDATS

- ANNE BOISSON-SCHALLER
- CATHERINE BOISSON VIDAL
- BÉNÉDICTE DAIX

MEMBRE DÉMISSIONNAIRE

- RACHEL MOORE



NOUVELLE CANDIDATURE : MARIE NORMAND-PENILLAULT



Marie – Candidate au CA

Je suis **cavalière et adhérente de la SHEVA depuis 2018**, et **adhérente pour le compte de mes 2 filles, Anna et Léna, depuis 2017** (pour la petite anecdote, c'est Anna du haut de ses 4 ans à l'époque qui nous a (re)mis le pied à l'étrier, et à la SHEVA), mais je connais la SHEVA depuis bien plus longtemps, ma première adhésion m'a été offerte par mes parents à la suite de l'obtention de mon bac (il y a bien longtemps) et a duré plus de 10 ans.

La **SHEVA tient une place importante dans aussi bien pour moi que pour mes filles**, et je souhaite que ça le reste ; je suis toujours partante pour aider les cavaliers débutants qu'ils soient cavaliers poney, ou cavaliers cheval, pour partager mes connaissances et les valeurs de la SHEVA. Mes filles ont d'ailleurs le même état d'esprit, à leur niveau.

Je confirme ainsi ma volonté de participer plus activement à la vie de la SHEVA et ma volonté de devenir membre du Conseil d'Administration.

4 PLACES VACANTES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 CANDIDATES



34

MERCI À TOUS
ET TOUTES



48